



N° 18 | 2011

L'inconscient collectif Janvier 2011

A la recherche de L'Inconscient collectif...Un inconscient qui serait politique

Jacqueline BARUS-MICHEL

Édition électronique :

URL :

<https://cpp.numerev.com/articles/revue-18/1473-a-la-recherche-de-l-inconscient-collectifun-inconscient-qui-serait-politique>

DOI : numerev_649

ISSN : 1776-274X

Date de publication : 13/01/2011

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : BARUS-MICHEL, J. (2011) A la recherche de L'Inconscient collectif...Un inconscient qui serait politique. *Cahiers de Psychologie Politique*, (18).

https://doi.org/10.34745/numerev_649

Mots-clés :

I - Quel inconscient ?

Pour Freud, l'inconscient peut être rapporté au social dans la mesure où il puise ses sources dans la transmission (traces mnésiques) de génération en génération et sans doute chez tous les peuples, de la culpabilité d'un événement premier, le meurtre du père. Ce qui veut dire que se transmettraient des contenus mémorisés; or il n'y a de mémoire connue qu'individuelle et la transmission de faits historiques se fait par voie externe (récits, traces matérielles). Les transmissions par voie interne relèvent de la parapsychologie !

Le mythe du meurtre du père (Totem et tabou, 1912) qui serait à l'origine de la culpabilité sociale, pourrait être entendu comme second par rapport à l'angoisse née des difficultés pour les hommes d'affronter les difficultés et les dangers de la vie, le fantasme ou le mythe venant, s'il est universel, secondairement figurer les forces supérieures de la nature, des autres, incarnées par des esprits ou des dieux, que le père peut incarner pour les enfants, comme le tyran pour les peuples asservis. L'hypothèse de l'inconscient collectif n'y ajoute rien.

On retrouve à l'origine l'angoisse naturelle pourrait-on dire, ressentie consciemment comme un malaise auquel on donne autant de contenus que de causes réelles ou imaginaires. Le meurtre du père est un scénario plus fragile que celui de la peur de la mort radicale qui se répète pour chaque individu et dont il a les témoignages réels. La culpabilité vient expliquer l'angoisse, "On a dû faire quelque chose de mal", mais tout désir transgressif serait aussi pertinent; "On est rejeté par la nature, abandonné" le serait autant.

Du côté lacanien il est dit " l'inconscient c'est le politique", qu'il faut entendre comme la souffrance du sujet pris dans le symptôme social, la censure du pouvoir qui empêche de dire, entrave le désir et la poussée profonde à la justice, à la légitimité, à la révolte, inhérents au rapport à l'autre. "L'inconscient c'est le signifiant-maître supposé" (J-A Miller) un pouvoir qui fait taire.

Ou encore l'inconscient étant structuré comme un langage, l'insu c'est la structure ; pour Lévi-Strauss, comme pour Lacan, ce qui structure toute pensée humaine, le langage comme les règles sociales : un système symbolique inscrit dans les gènes, universel.

L'inconscient collectif de Mauss, selon Alexandre Duclos, (2010), est "l'ensemble des normes et des représentations élaborées collectivement, incorporées et qui définissent la scène sociale", cette incorporation est oubliée.

Ici l'inconscient n'est qu'un non savoir, c'est "la part impensée du social", le symbolique, mais qui est toujours dans l'acte, non pas rigide comme on veut croire qu'il l'est chez Lévi-Strauss. Comme chez celui-ci, il est une logique souterraine, mais qui produit le social comme il en est produit : les individus produisent le social qu'ils subissent. Le symbolique est l'activité de socialisation, entendue comme l'incorporation du social qui passe sans qu'on en est conscience dans les actions et les pratiques. C'est une réciprocité donc évolutive : le social nous façonne, mais, c'est nous qui le produisons. Ce sont les modes "de penser, de sentir et d'agir" qui s'imposent de l'extérieur plus ou moins consciemment.

On ne voit pas pourquoi appeler cette constitution en action inconscient collectif. Assurément, le social est en nous, nous parle comme nous le parlons, ce qui rejoint Lacan ; en fait, Lévi-Strauss ne dit pas autre chose. Nos manières de table et nos systèmes de parentés sont des manières inscrites dans notre constitution mentale, nécessaires pour l'échange et la pratique, des systèmes nécessaires à travers lesquels nous procédons et construisons du sens, sans quoi il n'y aurait pas de différences culturelles ni d'histoire.

La constitution n'est pas présente à notre conscience, ni les systèmes bien qu'on sache en jouer, mais ce n'est pas l'inconscient (substantif), du moins si on lui accorde la spécificité apportée par Freud passée dans l'acception commune, à savoir non seulement ce qu'on ne sait pas mais ce qu'on ne veut pas savoir et dont on est agi, qui peut nous mettre en contradiction avec nos intentions conscientes, faire symptôme.

Pour Jung, le disciple dissident de Freud à tendance mystique, intéressé par la parapsychologie, l'inconscient collectif qui marque la distance théorique avec son ancien maître, récusant la part de la sexualité dans le refoulement, fait de l'inconscient le réservoir d'archétypes qui hantent les âmes depuis la nuit des temps, on en retrouve les traces dans les mythes et les religions ; aider à en reconnaître les traces évite d'en être la proie.

S'il est question là d'un inconscient, celui qui habite la psyché et commande le sujet à son insu et malgré lui, il s'agirait de contenus innés, transmis de génération en génération par on ne sait quelles voies, ce qui explique la tentation de la parapsychologie.

L'inconscient freudien renvoie à l'histoire personnelle de l'individu, ce qu'il a vu, entendu, senti, ressenti, pressenti, imaginé depuis sa plus petite enfance et même à l'état fœtal. Si des événements arrivés ou des paroles dites avant sa naissance ont effet sur son psychisme et son comportement, ce n'est pas par des voies magiques, mais parce que ces événements, ces paroles ou ces silences (le secret de famille), les trous du discours ou des agissements, imprègnent le climat affectif et émotionnel et que ces

anomalies sont captées par sa sensibilité et, cela ne se faisant pas consciemment, n'étant pas parlé, c'est son corps ou son comportement qui en font symptôme.

L'inconscient ce ne sont pas des contenus stockés dans le noir, ce sont des paroles escamotées ou mensongères, des trous dans le discours que le sujet se tient et à travers lequel il se reconnaît, des affects qui y étaient liés qui errent sans amarres ou qui sont rameutés dans des montages fantasmés plus ou moins rigides, des représentations déplacées, renversées, inversées. C'est du langage désarticulé et réarticulé vaille que vaille (l'inconscient, dit Lacan, est structuré comme un langage).

Mais, gardons à l'esprit que l'inconscient substantif n'est pas un épithète qui caractérise simplement ce qu'on ignore ou ce qu'on oublie, qui réunirait dans un même sac les fonctions de notre corps, la Princesse de Clèves pour les uns et ce qui se passe en Chine pour les autres, autrement dit tout ce à la connaissance de quoi nous n'avons pas accès ou à quoi nous ne prêtons pas attention ! L'inconscient substantif caractérise un refus de savoir ce qui pour nous contredit des interdits (transgression), ce qui, en nous, ne peut être dit, oblitéré par la honte, l'angoisse ou la culpabilité.

II - Que peut-on appeler inconscient collectif ?

Ce que je nommerai l'inconscient politique : le déni ou le refoulement des violences et exactions perpétrées soit à titre d'événement historique ponctuel, soit tout au long d'un régime de société.

Les exemples ne manquent pas. Silence sur les méfaits commis pendant l'occupation allemande en France, dénonciation suivies de déportation de juifs ou de résistants ou de voisins gênants, spoliation de biens. Le film *Le Chagrin et la pitié* a mis l'accent après la guerre sur la collaboration, alors qu'on ne parlait que des exploits de la résistance comme si tout le monde avait été résistant. Le voile de l'oubli était tombé sur toute idée de collaboration.

Silence des nazis en Allemagne après la guerre. Dénégations, fuite des responsabilités au procès de Nuremberg. Les hypothèses sont bien sûr : fuir la responsabilité, échapper à la sanction, se dédouaner soi-même ; cela relève de ce que Hannah Arendt appelait la banalité du mal : ce qu'on a fait faisait partie d'un quotidien qui avait ses raisons ordinaires, renforcées par le climat ambiant qui leur donnait autorisation. La banalité aide à l'effacement de la mémoire.

L'autorisation d'enfreindre les lois morales est donnée par des lois politiques d'actualité. Qu'entend-t-on par loi morale ? Les interdits fondamentaux qu'au fond de soi on connaît bien, le pacte social "Tu ne tueras pas ton semblable, ton frère, ton père, le faible, ni pour t'en débarrasser, ni pour le dépouiller ; tu ne feras aucune manœuvre qui conduise à sa mort, à sa misère et son humiliation. Ce que j'ai appelé ailleurs l'interdit de

l'anthropophagie (1991, 2007).

Cet interdit est incorporé au profond de l'inconscient de l'espèce consciente, avant même l'interdit de l'inceste. Cet interdit est autant l'effet de la nécessité vitale instinctive de coopération que celui de la conscience réfléchie, capable de se représenter l'autre comme une transcendance, sacré, totem et tabou, capable d'en faire le symbole de l'humain, inscrit dans le langage : l'aptitude de s'adresser à l'autre, de l'aimer, d'avoir le désir de lui, le besoin de réciprocité et de reconnaissance malgré et avec la haine, la jalousie et l'envie conjointes. Le face à face qui est défi et ouverture, le regard. Le visage de l'autre cher à Lévinas.

Enfoui, mais fondateur, cet interdit est à la source du langage, de la coopération, de l'affrontement à la réalité. Subconscient, mais décliné dans les lois religieuses, politiques, morales... avec des exceptions possibles (légitime défense, guerre déclarée), liées aux régimes politiques (de pouvoir) qui autorisent ou provoquent les violations avec une extension plus ou moins grande selon les moments (meurtres, éliminations, massacres, tortures, exclusions violentes...).

La démocratie est le régime qui repose sur l'égalité des semblables extensive à tous les citoyens. La déclaration des droits de l'homme se dit universelle. Mais l'interdit n'a d'usage réellement entendu pour tous qu'à l'intérieur d'une société, ce sont là les "semblables", les "frères", les "hommes". La force de la poussée inverse, destructrice est déviée vers l'extérieur. Il y en a toujours qui, selon des critères fluctuants mais intéressés, ne sont pas reconnus comme semblables. Et même à l'intérieur d'une société, il y en a de moins semblables, infériorisés et exploités sous des prétextes divers (le plus commun étant le sexe).

C'est un interdit sacré, pas conscient, dans le sens où il n'est pas toujours formulé, mais qui reste présent comme une veilleuse. Il est proprement structural, lié à la conscience du *sapiens sapiens* qui se voit (réfléchit) en l'autre. La loi est inhérente à la conscience réfléchie qui est langage : les représentations reviennent sur elles-mêmes en signes, articulés selon une loi de structure où les rapports d'opposition dominant (oui/non, haut/bas, supérieur/inférieur, homme/femme, blanc/noir...).

Cet interdit est à l'origine de la culpabilité enfouie, inconsciente même chez ceux qui se sentent autorisés par les lois contingentes en vigueur. Ils refoulent cette morale toujours là, au profit de leurs instincts. La culpabilité reste liée au viol de la prescription sociale enchâssée en tout être humain.

La participation à des forfaits est autorisée ou encouragée par des régimes ou des groupes pervers, fonctionnant à la prédation et à l'élimination, c'est-à-dire à la pulsion de mort, où la morale sociale est non seulement enfouie, mais rendue inopérante, maquillée ou légitimée par cette autorisation d'un pouvoir officiel. Alors, on peut parler d'un refoulement collectif qui fait des instincts pervers un surmoi artificiel annulant le conflit qui pourrait y avoir avec la morale subconsciente, étouffée. L'enfoui devient du refoulé. L'acte est nié ou banalisé.

Dans un troisième temps, quand le pouvoir mystificateur tombe et que reviennent sur le devant de la scène, explicites, la morale sociale et ses interdits, avec, en plus, la menace de sanction, le refoulé est converti en déni, et s'opère un travail intense d'auto-justification qui masque aux sujets eux-mêmes ce qu'ils ont pu perpétrer. Si ce n'est pas du déni, c'est d'abord de la dénégation, les actes sont rapportés, à l'époque, aux lois qui régnaient et au risque qu'il y aurait eu à ne pas se montrer conforme, "Tout le monde le faisait, il fallait faire comme tout le monde"; autrement dit, la dénégation "Je n'ai rien fait de coupable" a un appui social. Ensuite, cette dénégation, devant la réprobation et le risque de sanction, devient du déni "Je ne me rappelle rien, je n'ai rien fait, c'est vous qui le dites". Il est vraisemblable que ne restent dans la conscience que des faits ordinaires autour du forfait qui, lui, est effectivement oblitéré ; ainsi les criminels de guerre, fortifiés par le fait qu'ils trouvent des appuis pour leur évasion et exil, continuent une vie sans culpabilité, la plus confortable possible et sur un mode conforme ; continuité qui prouve que jamais ils n'ont été autres que des gens de bien, à leurs yeux même. La culpabilité est gommée par le déni. Bien entendu, le déni peut intervenir pendant le crime, grâce à une surenchère de justifications à vertu aveuglante tirées des discours et slogans du pouvoir.

Ainsi se forment des étages d'inconscient à contenu social-politique-criminel. Processus partagé par tous les anciens auteurs de crimes et délits, sous couverture socio-politique.

En termes non psychanalytiques on a une chaîne faite de : - interdit social subconscient universel - appartenance à un régime social ou groupe pervers - crimes à alibis politiques ou idéologiques - retour de régime avec loi de critères sociaux - menace de sanction - justification et invocation des règles antérieures - non reconnaissance du jugement - esquivance, exil - conformisme.

C'est une problématique où le psychique entrelacé au social fabrique de l'oubli, de la dénégation, du déni. Le processus relève du traumatisme, une déchirure par laquelle la violence des pulsions s'est infiltrée, dévastant les objets attaqués, mais ces objets faisant partie du tissu psychique social, la dévastation est aussi psychique.

La perversion sociale qui foule l'interdit de l'anthropophagie induit une perversion sociale personnelle (sociale parce que appliquée dans le champ social, légitimée par lui), alors que dans leur vie privée les auteurs peuvent rester très vertueux. Problématique socio-psychique qui se retrouve chez tous les criminels de guerre ou politiques. On pourrait dire qu'ils étaient déjà pervers et que le contexte sociopolitique n'a fait que libérer cette perversion. Néanmoins, de façon générale, leur perversion ne s'exerce que dans le champ politique et sur des victimes désignées par le pouvoir politique. Ainsi des SS tortionnaires pouvaient être exemplaires dans leur vie familiale, et, par ailleurs, mélomanes et fins lettrés.

On retrouve cette problématique associée aux crimes de masse, génocides, (Arménie, Rwanda)... où des prêtres, des gens ordinairement vertueux peuvent avoir été impliqués. L'autorisation politique a déchaîné une violence des instincts de destruction

au-delà de ce qu'on peut imaginer, puis, toute la population dénie, même ceux qui n'ont pas participé aux crimes, et soutient les criminels s'ils sont accusés par des instances extérieures.

Le besoin identitaire, l'appartenance identitaire au collectif est vitale, elle induit des mécanismes inconscients collectifs avec une très grande force. Que veut dire collectifs ? Partagés par l'unité sociale qui fait corps, qui n'est qu'un. Dans les moments où cette unité est ravivée (libération, victoire, révolution), les psychismes font émotionnellement bloc, la foule est une, pas seulement dans l'hystérie de l'union fantasmée, transcendée, mais aussi dans le déni de ce qui pourrait compromettre cette identité, corrompre l'appartenance à un Tout, grand, beau, bon et fort.

"Nous n'avons pas fait ça". Il faut sauvegarder à tout prix la fiction de la grandeur innocente, repousser toute idée de culpabilité. La meilleure façon de se soustraire collectivement à la culpabilité, c'est de renverser les rôles et d'accuser les victimes réelles : "Ce sont eux qui...".

L'inconscient collectif est fait de cette condensation identitaire, cette pulsion sociale qui agglomère les individus autour du déni de culpabilité du viol du pacte social, du viol de l'interdit qui souillerait l'existence sociale, le "nous", ce sujet social imaginaire, celui qui se réclame d'une identité nationale et par rapport auquel les autres ne peuvent être que les coupables et les meurtriers réels ou en puissance.

"On n'a pas massacré, ce sont eux qui nous souillaient".

"On n'a pas été collaborateurs, on a été souffrants et représentés par les résistants".

L'inconscient collectif est fait de cette solidarité pulsionnelle, coupable au regard de l'interdit structural, poussant au refoulement, à la dénégation puis au déni. Ce qu'on ne veut pas savoir de nous. A quoi s'oppose le devoir de mémoire, de repentance, qui surgissent des années après les faits comme un retour post-traumatique, le besoin hésitant d'assumer la culpabilité.

On peut penser que beaucoup de faits historiques passent par les trappes du déni collectif.

Le massacre de la forêt de Katyn (dizaines de milliers de morts, officiers polonais) perpétré en 1940 par les soviétiques (NKVD), attribué par eux aux nazis, version entérinée par les Alliés informés afin de ne pas envenimer les rapports avec les Russes, a mis très longtemps pour être reconnu comme tel. La vérité a été scellée dans l'inconscient collectif.

Quelles sont les étapes ? -1° haine des Polonais par les soviétiques -2° refus des soviétiques d'endosser ce crime de guerre -3° les soviétiques le font endosser par les nazis, les alliés laissent faire - 4° cette fiction se maintient jusque dans les années 1990 malgré des témoignages concordant qui la réfutent - 5° les archives sont tenues secrètes malgré des concessions sur les faits et les revendications des polonais qui voudraient la

reconnaissance de crime contre l'humanité - 6° ce n'est qu'en 2010 que les Russes reconnaissent le massacre, assumant la culpabilité et qu'une cérémonie russo-polonaise commémore ce massacre.

De 1940 à 2010 : 70 ans.

Le meurtre soviétique (collectif), couvert puis nié par les chefs, a sombré dans l'inconscient du peuple russe collectivement coupable et solidaire, c'est en tant que russes qu'ils ne peuvent le reconnaître. Les populations alliées savent sans savoir, laissent s'installer le doute, à part les anti-communistes. C'est selon ses options politiques qu'on reconnaît ou oublie, c'est un processus collectif politique. L'affaiblissement de l'URSS et du communisme, les révélations indubitables, les stratégies politiques font que les dirigeants russes finissent par reconnaître le massacre. Le refoulement de tout un peuple est levé et le crime symboliquement assumé avec et devant les victimes polonaises, représentées par leurs dirigeants.

(On n'oserait pas interpréter la catastrophe aérienne qui décime les gouvernants polonais à cette occasion, comme un symptôme, un retour du refoulé traumatique porté par le pilote ou la pulsion mortifère des polonais qui prennent tous le même avion).

On voit là, clairement, le trauma et le refoulement, tous deux collectifs, atteignant spécifiquement un peuple victime et un peuple meurtrier, le refoulement de la culpabilité chez l'un, le déchirement identitaire chez l'autre.

On pourrait analyser de même le silence du Pape sur le sort des juifs pendant la guerre, endossé par les catholiques jusqu'à aujourd'hui. Dénégation qui enfonce une culpabilité collective dans l'inconscient.

Autre exemple, les actes pédophiles multiples perpétrés par des prêtres, que l'Église sous la férule de son chef s'employait à étouffer et engloutir dans le silence, au prix d'un paradoxe incroyable qui faisait que les représentants de la morale chrétienne, pour laquelle le sexe est synonyme de péché, préféraient couvrir les récidives plutôt que de reconnaître le crime au grand jour et de l'exposer à des sanctions. Les révélations qui se sont multipliées au cours des années 2009 et 2010, ont révélé l'ampleur du dégât, traumatisant les catholiques, et fait office de levée du refoulement dans un climat de scandale. La défense a consisté jusqu'ici à récuser la faute et la culpabilité en accusant les accusateurs de complot fomenté par les ennemis de l'Église.

On peut parler là d'un inconscient collectif dans la mesure où des faits criminels, en contradiction avec le discours, révèlent des pulsions asociales là où elles étaient, au nom de la foi, condamnées, faisant éclater un conflit interne à la communauté des croyants et dans ses lieux de pouvoir, l'Église, rendant manifeste une culpabilité déniée à tous les niveaux, Pape, représentants de l'Église, croyants, et ce, au détriment des victimes. Le processus est collectif. On peut parler de processus inconscients collectifs, d'inconscient collectif attaché à des problématiques sociales où l'instance du refoulement est représentée par le pouvoir et l'idéologie unitaire.

L'inconscient collectif est structuré par l'interdit fondateur du social, sa transgression criminelle, la culpabilité, puis leur enfouissement. Le crime est la transgression de l'interdit dû à l'envie. La culpabilité reconnue déchirerait l'identité sociale, le tissu des appartenances, vécu comme le contenant du collectif, la garantie pour chacun de ne pas être seul, de ne plus être connu ni reconnu de personne, inconnu de tout groupe qui garantisse son humanité, réduit à l'état de bête.

III - L'inconscient collectif et l'imaginaire

Est-il le réceptacle recelant des schémas de mythe ou des figures mythiques qui constituent le fond des cultures, ceci rappelant Jung ? Ce qui est commun à tous les humains vivant en société et en proie à la réalité sous les formes diverses des obstacles et des menaces à leur vie, ce sont les angoisses, interrogations et peurs. Les deux trouvent, suivant les cultures, à s'incarner dans des formes imaginaires. Il y a une diffusion, dans l'imaginaire culturel (les loups, les ogres, les vampires, les dragons qui détruisent et les héros qui en meurent ou en triomphent), de ces figures et récits, par le biais d'une transmission consciente orale, écrite et illustrée. Ce qui est plus ou moins inconscient ce sont les angoisses. Sont-elles collectives ? Elles sont plutôt, en chacun de nous, universelles, liées à l'être au monde. Les hommes socialement liés ont solidairement recours à la magie, à la religion et même à la science, pour conjurer ces angoisses. Ce ne sont pas elles qui sont caractéristiques d'un inconscient. Ce qui est inconscient, c'est la représentation de l'événement qui vient les fixer tragiquement et les convertir en culpabilité. Les grands mythes, divers en leur contenu, universels en leur structure symbolique (ils sont de l'ordre du langage, une réponse en bloc donnée à l'inquiétude semblable chez tous), forment le patrimoine culturel d'une société, si on appelle société le groupe humain qui s'est donné une représentation de son unité, des règles et lois déclinant l'interdit anthropophagique, qui dit son histoire, parle la même langue et adopte certains critères pour dire les semblables et les autres.

Les fantasmes et scénarios animant figurativement les angoisses, les interrogations qui y sont liées (D'où vient-on ? Pourquoi meurt-on ? Peut-on satisfaire ses désirs les plus violents ? Peut-on triompher de tout ?), sont plus subconscients qu'inconscients. Ils peuvent se dire. Ils deviennent des fantaisies plus que des fantasmes ignorés, et formes leur sont données dans les contes, les mythes, les récits religieux et l'exploitation qui en est faite par les moyens d'expression artistiques ou pas... parce que cela calme, donne des réponses, un contenu aux émotions en les condensant (effet cathartique). Le plaisir finit même par l'emporter. C'est collectif parce que cela est vrai pour chacun, cela ne suffit pas à pourvoir d'une âme unique. Des inspirés, prophètes, créateurs les ont traduits en œuvres transmissibles qui construisent le patrimoine culturel et peut-être moral. Le groupe dans son entier n'hérite pas par voie phylogénétique de ce patrimoine. Chacun se les voit transmettre par voie langagière dans le groupe où il est né. Ce qui est collectif c'est ce patrimoine, la culture, elle n'est pas inconsciente mais partagée.

Il y a une angoisse existentielle que les mythes et la religion symbolisent, mettent en langage selon les cultures. Il y a la nécessité interne, liée à l'espèce, de socialité fondée dans l'interdit anthropophagique qui se coule dans des formes politiques. Les deux s'associent pour, à la suite d'événements où la transgression de l'interdit est de l'ordre du collectif, engendrer une culpabilité traumatique qui provoque refoulement et déni. L'inconscient collectif est fait de ces dernières motions.

Pour conclure, si l'on prend pour référence l'inconscient freudien, ne peut être dit inconscient et collectif que ce qui est refoulé ou dénié par le groupe et qui concerne le lien social.

Barus-Michel J. *Pouvoir, mythe et réalité*. Klincksieck, 1990

Barus-Michel J. *Le politique entre les pulsions et la loi*. Erès, 2007

Barus-Michel J. *Sens et souffrance*. Eres, 2004

Brohm J-M. *Anthropologie de l'étrange*. Sulliver, 2010

Duclos A. "Sociologie de l'inconscient collectif". Revue du Mauss permanente, mai 2010

Durand G. *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*. Dunod, 1960

Eliade M. *Images et symboles*. Gallimard, 1952

Freud S. *Totem et tabou (1912)*. Payot, 1951

Jung C.G. *Métamorphoses de l'âme et ses symboles*. LGF, Livre de poche, 1996

Lévinas E. *Ethique et infini*. Fayard, 1982

Lévi-Strauss Cl. *L'anthropologie structurale*. Plon, t.1, 1958

Mauss M. *Sociologie et anthropologie*. PUF, 2004

Lévi-Strauss Cl. "Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss". Ibid.

Pagès M. (ss la direction de). *La violence politique*. Eres, 2003

Sartre J-P. *L'imaginaire*. Gallimard, 1940